

Les 25 mesures clés

Mettre en place une nouvelle formation initiale et continue aux métiers du professorat et de l'éducation et faire évoluer les pratiques pédagogiques

- 1** La création des écoles supérieures du professorat et de l'éducation
- 2** Une nouvelle formation initiale pour les enseignants et les personnels d'éducation

Donner la priorité à l'école primaire pour assurer l'apprentissage des fondamentaux et réduire les inégalités

- 3** Un rééquilibrage des moyens en faveur du primaire
- 4** La mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes »
- 5** Le développement de l'accueil des enfants de moins de trois ans
- 6** La redéfinition des missions de l'école maternelle
- 7** La création d'un fonds spécifique d'aide aux communes pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes

Faire entrer l'École dans l'ère du numérique

- 8** La mise en place d'une éducation au numérique
- 9** La création d'un service public de l'enseignement numérique
- 10** L'élargissement du domaine de l'exception pédagogique
- 11** La clarification de la répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales

Faire évoluer le contenu des enseignements

- 12** La redéfinition du socle commun et l'élaboration de nouveaux programmes
- 13** La création d'un Conseil supérieur des programmes
- 14** L'introduction d'un enseignement moral et civique
- 15** La mise en place d'un parcours d'éducation artistique et culturelle
- 16** L'enseignement obligatoire d'une langue vivante dès le cours préparatoire

Assurer la progressivité des apprentissages de la maternelle au collège

- 17** La réaffirmation et la redéfinition du système des cycles d'enseignement
- 18** Une transition école-collège facilitée
- 19** Une aide aux élèves en difficulté repensée

Permettre à tous de réussir dans le second degré et de s'insérer dans la vie professionnelle dans les meilleures conditions

- 20** La rénovation du collège unique
- 21** L'instauration pour tous d'un droit au premier niveau de qualification reconnu
- 22** La réforme de la carte des formations professionnelles initiales

Mieux associer les partenaires de l'École et mieux évaluer le système éducatif

- 23** La mise en place des projets éducatifs territoriaux
- 24** Une association plus étroite des collectivités territoriales à la gestion des établissements
- 25** La création d'un Conseil national d'évaluation du système éducatif